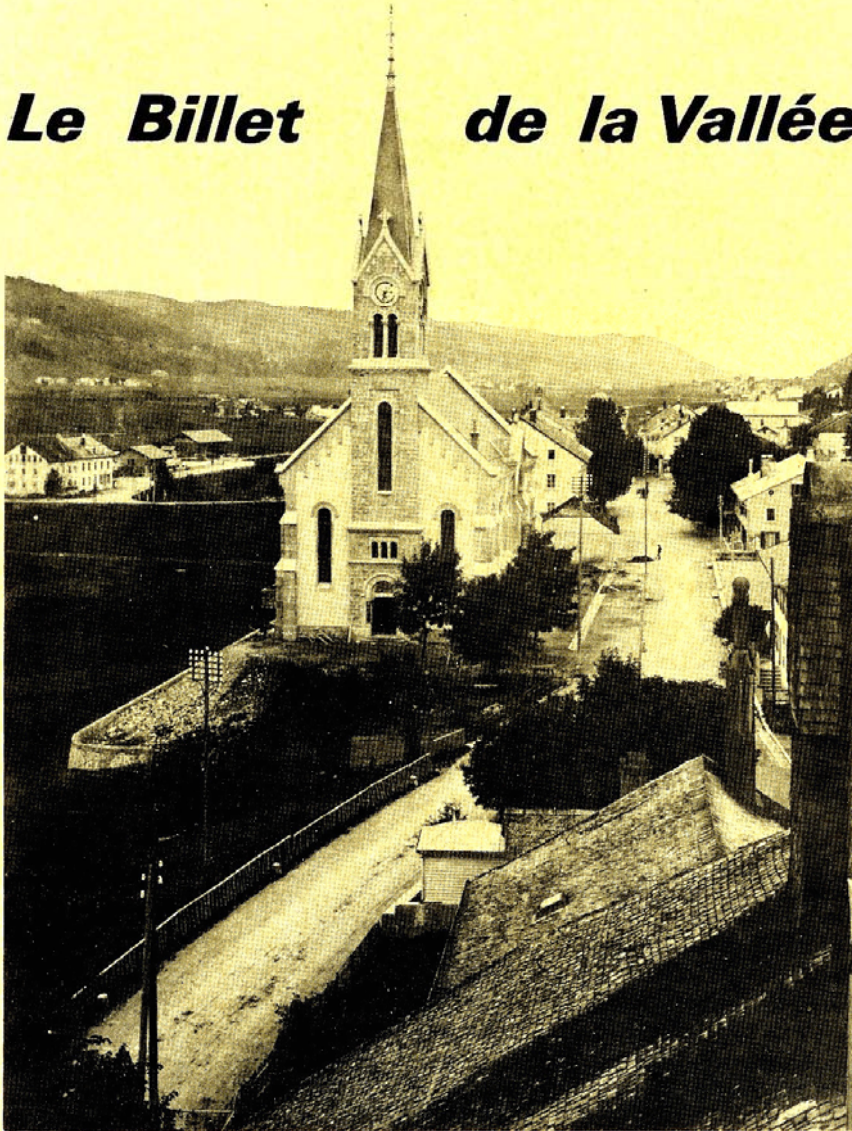


***Le Billet de la Vallée***



Des semaines durant un soleil implacable a inondé ce pays de lumière et de douceur , - cette dernière contrastant singulièrement avec l'âpreté des nuits - et le tout restituant à un automne prestigieux ce qui lui a été pris il y a juste six mois. Les couleurs chaudes de cette arrière saison se sont modifiées rapidement et la palette de cette artiste qu'est la nature s'est fondue dans le sombre vert des sapins, alors que la Vallée, dans l'attente de son manteau d'hiver, n'était pas sans rappeler l'oeuvre gravé de Dunoyer de Ségonzac.

L'ancienne route du Marchairuz (dessin)



Puis brusquement le temps a changé, le baromètre s'est affolé en quelque sorte ; les vents de l'ouest, saturés d'eau, ont insisté violemment, courbant une fois de plus bien des arbres heureusement dépouillés, qui cette fois ont résisté.

Et le treize novembre est arrivé ainsi, dans

un climat de repli, amenant à mon domicile les citadins Bissat et Randin, de "La Passerelle" en mal de copie et surtout d'abri. Ils sont arrivés à la nuit tombante mais ne m'ont pas surpris car ils s'étaient poliment annoncés, mystérieusement. Ils venaient à la fin d'une journée de labeur épuisant, tout bonnement et tout simplement me prier et insister pour que je parle une fois encore de la Vallée, de ce pays qui est " mon pays ", le pays de mes aïeux, de mes ancêtres dont le premier en date, le prénommé Clau-

La diligence St-Cergue - La Cure - Le Brassus vers la fin du 19e siècle. A l'entrée du Brassus.



de, venant de l'Abbaye de "Meylan" près de Grenoble, vint s'installer en 1550 dans une maison basse qu'il construisit en "Rivaboux" à l'ouest du lac de Joux , en bordure de la grande piste qui passait à cette époque par là. Il se proposait alors de débiter du vin.

Il serait certainement bien malvenu de ma

part de refuser mon expression et c'est, au contraire avec plaisir que je prends la plume alors que mes visiteurs du soir sont partis. Je le fais dans un climat cependant mélangé, car le sujet est vaste. Je pense en effet aux nombreux ouvrages publiés et, en particulier, aux trois volumes de la Commune du Chenit du professeur Piguet, parus en 1947, 1952 et 1971. La documentation est volumineuse et permettrait un développement hors de proportion avec le temps et la place dont on peut disposer.

Pour simplifier d'emblée, revenons à un slogan relevé il y a une vingtaine d'années par la Gazette de Lausanne :

" La Vallée, pays de l'individu roi, offre ses forêts à ses habitants et ses montres au monde entier " .

Cet aphorisme résume assez bien l'économie du pays. Les bois, généralement de qualité puisqu'ils sont choisis en particulier par la maison Gaveau de Paris, pour ses pianos, continuent à s'écouler normalement. Ils fournissent ainsi un appoint important et efficace aux différentes caisses communales et villageoises et, partant, une réduction du bordereau des contributions sous forme de "droit du Risoux". Il est à remarquer cependant que la nature a toujours raison, ici comme ailleurs, et de temps à autre un cataclysme à l'échelle internationale et topographique de ce pays, fermé à la Suisse de tous côtés, vient se manifester sous forme de "cyclones", dévastateurs de forêts tout particulièrement.

Quant à l'industrie horlogère, qui occupe

aujourd'hui la presque totalité du monde ouvrier, appoint étranger compris, elle se modifie lentement tout en conservant, cela va sans dire, ce qui a fait la réputation des artisans du temps passé.

Elle s'adapte aujourd'hui à la concentration et cherche à "maintenir", c'est - à - dire à faire face aux exigences de ce temps.

Il en est de même du commerce des fromages, gruyère et combier, et partant de celui

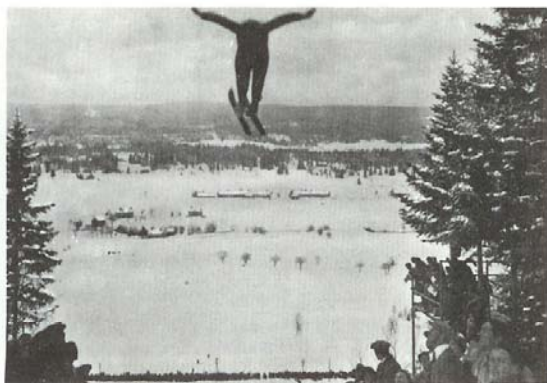
"Le Caprice" près de l'Abbaye. Au fond la Dent de Vaulion.



des vacherins qui repose exclusivement sur une occupation agricole en régression comme ailleurs. La réputation de cette succulente spécialité s'étant portée aux antipodes, il a fallu faire appel à la production laitière du pied du Jura vaudois pour faire face à une demande accrue ces dernières années. C'est donc avouer que le "pégan" fabrique et

que le "combiere" vend ses "Mont d'or" après les avoir simplement affinés et estampillés. Il est donc bon de rappeler ici que "De l'air de la Vallée, méfie-toi le matin et le soir, mais du Combiere toute la journée". Cette boutade est-elle justifiée ? Mon Dieu, oui, car l'indigène de ce coin de terre aujourd'hui farci d'étrangers (sic), n'en déplaise à Monsieur Schwartzbach, dissimule sous un air prudemment inoffensif une goguenardise, voire un esprit caustique dont les traits pardonnent rarement.

En 1932 déjà, le concours de saut sur le tremplin naturel. Au fond le hameau de "Piguet-Dessous".



Témoin cette petite histoire qui s'est passée dans un de ces villages où l'on "soigne" précisément les vacherins précités et où un commerçant avisé se trouva un jour embarrassé, faute de place pour encaver sa marchandise. Un aimable voisin offrit sa cave suffisamment vaste pour accueillir le surplus, et le tour fut joué. Mais au moment de

reprendre ses fromages, le commerçant remarqua que leur nombre avait sensiblement diminué. Le propriétaire de la cave fut invité à expliquer la disparition des vacherins : il ne savait rien. Le lésé n'insista pas, se promettant une vengeance bien mûrie, comme sa marchandise.

Or, son voisin peu scrupuleux était... conseiller de Paroisse, de sorte qu'à l'occasion du culte dominical il lui arrivait de lire du haut de la chaire, les Saintes écritures. Le voici donc un dimanche matin, devant un nombreux auditoire, en train d'épeler les Textes Sacrés :

Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son boeuf, ni ses biens....  
Et ni ses vacherins ! clame soudain une voix venue du fond de l'église !

Et tout le monde de rire sous cape, tandis que le malheureux lecteur essaie de reprendre contenance. Ce fut d'ailleurs la dernière fois qu'il assumait cette tâche, jurant, mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus.

Bien des histoires cocasses seraient à relever, car la Vallée a eu et a encore ses bouffons, comme partout ailleurs, mais foin de ces parenthèses, revenons à des choses sérieuses et penchons-nous sur quelques documents historiques.

Sur les matériaux à disposition, d'abord rares à cause de la destruction, puis abondants dès l'apparition de la Commune du Chenit, la benjamine, je relève que par les précieux livres de reconnaissance de 1489, 1525, 1548, 1600, on peut affirmer que notre

Vallée dépendit dès l'aube du moyen-âge de l'Abbaye jurasienne de St-Oyen ou de St-Claude. Vers 450 les saints Romain et Lupicin fondèrent une dépendance, celle de Romainmôtier, à quinze lieues de la maison mère. Pareille entreprise aurait été d'une folle témérité sans l'existence d'une piste à travers la Vallée. Cette voie rudimentaire devait être romaine et maintes traces subsistent sous forme de gîtes d'étapes au Pré Rodet ( Brassus ), au Lieu, et ailleurs sans doute.

Le Sentier, au premier plan l'Orbe



Toute une période appelée " Au temps des Monastères " et dominée par la jeune communauté du Lieu, qui s'étendait sur les trois quarts de la Vallée, s'achève en 1489, date de la prestation de reconnaissance après la vente de toute la région à Louis de Savoie par François de la Sarraz, en 1344 déjà. Tout un temps à caractère féodal

s'achève au début du XVIe siècle par la conquête bernoise et l'imposition de la réforme. Il est à remarquer que le changement de religion s'opéra sans difficultés majeures, divers colons qui s'enhardirent à se fixer définitivement dans ce haut pays, ayant déjà embrassé la réforme par ordre.

La Vallée fit, dès 1536, partie du Baillage d'Yverdon, et cela pendant trente ans. Puis, à la requête des sujets de la Haute Combe et de Mont-la-Ville, le Sénat de Berne consentit à rattacher l'une et l'autre région au

La Fabrique de Glace au Pont.

Cette industrie a été à l'origine de la ligne de chemin de fer Vallorbe - Le Pont.



Baillage de Romainmôtier. Il est signalé que la cérémonie de rattachement se déroula le dimanche 4 août 1566 dans le circuit des "emmailles" de l'ancienne Abbaye, en présence de Sa Seigneurerie Burkart Neigeli, bailli de Romainmôtier. La plupart des habitants y accoururent pour prêter serment de fidélité au souverain.

Toute la période qui s'achève à la fin du XVIIIe siècle et qu'on peut appeler " Au temps de Berne " fait l'objet de nombreux documents conservés dans les archives et de nombreuses et détaillées publications. Maintes choses sont à relever et, en particulier, l'ouragan attribué à l'an 1624 qui survint en pleine période de "carestie" ou careme. Comme le cyclone de 1971 et comme celui de 1890, il nous arriva du sud-ouest. La tourmente fit voler les toits et coucha tous les bois jusqu'en arrière de l'Abbaye.

Vue du Sentier depuis l'Orient (1867).



On pouvait, à en croire la tradition, s'en aller d'une localité à l'autre sans toucher terre.

D'innombrables détails piquants, tant à la vie proprement dite des indigènes, qu'au développement des cités durant un quart de millénaire, seraient à relever. Il est men-

tionné en particulier à l'Inventaire général des registres du Pays de Vaud, que mon trisaïeul, Jacques Meilan, notaire, instrumenta de 1702 à 1753, avec talent, science et parfaite connaissance du latin. De plus le dictionnaire historique vaudois signale que Sigismond Wyss, Seigneur de Mollens, monta à la Vallée le 13 juin 1718, qu'il descendit avec sa suite à Sentier-Haut chez le notaire précité et qu'il y passa la nuit.

Dans le domaine des moeurs notre époque

"La Gouille à Sappi" où l'on patinait sur un endroit qui renfermait le mammouth découvert en 1970. 1989 (début du 20e siècle).

*plutôt "le creux aux bords"*



n'a pratiquement rien renouvelé et cela nonobstant la contestation. Les scandales, querelles et bagarres foisonnaient à cette époque et occupaient à plein temps le Consistoire. En glânant ainsi dans les procès-verbaux, on peut voir que :

" le quatre août 1746, une femme est fouettée

avec des orties au Clourond par trois jeunes filles, dont l'une lui tenait la tête entre les jambes. Il s'agissait d'une vengeance. L'aînée sera condamnée à 24 heures de prison, les autres châtiées comme il convient.

A maintes reprises on s'injurie, on se traite de "diabls d'aragne", de bâtard, de fils des bois, d'empoisonneur et d'assassin. Le 13 février 1743, un Matthey de Vallorbe boit au logis des enrôleurs à la santé du Roy de Sardaigne en s'écriant "Vive le Diable". L'intimé avoue et demande pardon à Dieu, de tout coeur, les genoux ployés. Il ne s'en voit pas moins "multé" à 2 fl 6 s pour les pauvres outre droit d'officier et correction.

Pour la démographie, la précieuse liste des familles du Juge Nicole précise le développement de la population combière. Les familles nombreuses foisonnaient au 18e siècle et de nombreux bourgeois talonnés par la nécessité ou l'esprit d'aventure, s'en allèrent tenter leur chance hors des limites du Haut Vallon et parfois même très loin. Témoin ce négociant Reymond qui remplit à Naples les fonctions de Consul de S.M. Joseph II, empereur d'Allemagne et Abel-Nicolas Piguët qui avait comptoir d'horlogerie à Paris, rue du Temple. Sa maison devint fournisseur de bijoux à Marie-Antoinette. Une robuste enveloppe à elle adressée et conservée, porte encore la suscription "A Notre Bonne Reyne".

La plupart des familles fournirent des soldats à Leurs Excellences, à l'Angleterre, à la Savoie, à la Prusse. Mon bisaïeul, Philippe Meylan, membre de la Légion fidèle de



La Cure du Brassus à gauche et la laiterie qui a brûlé en 1932.

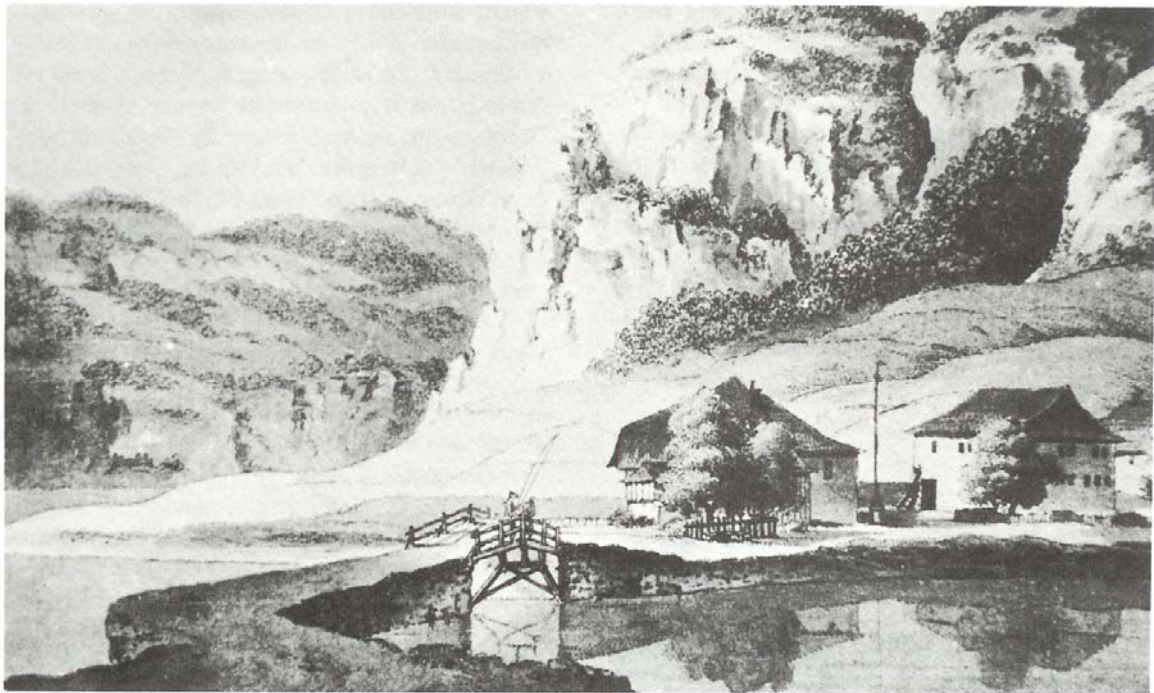
1895

Le Pont en 1784.

Au premier plan Le Lac de Joux et à gauche le Lac Brenet → (dessin).

"Le Caprice" dans le "port" du Rocheray. Au fond le village des Bioux.





l'occupant, combattit pour les Bernois. En 1798, il vit son effigie de collaborationniste avant la date, brûler sur la place de la Lande, au Brassus.

Cette anecdote nous amène ainsi à la libération du joug bernois, à la République Lémannique et à l'indépendance vaudoise, dont la Vallée a bénéficié tout en restant malgré tout "à part". Disons cependant qu'elle est bien intégrée aujourd'hui et que la frontière qui la sépare de notre grande voisine, ne peut être contestée. Etablie par la nature même, en fonction du partage des eaux et de

leur écoulement, elle ne saurait faire l'objet de revendication, si ce n'est de notre part pour la région du Bois d'Amont et du Lac des Rousses, véritable source de l'Orbe.

Pour les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, l'histoire du Pays se fond en quelque sorte dans les affaires vaudoises. Un incroyable puzzle dans le cadre du partage politique, a pris naissance et s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui, reconnu qu'il était d'ailleurs par le Conseil d'Etat à la suite d'un décret adopté par le Grand Conseil à la fin du siècle dernier.



La Vallée, qui a 14 kilomètres de long sur environ 5 de large, avec une population de 8000 âmes, pourrait faire une seule et unique commune à l'échelle du district. En fait, il y en a trois : Le Chenit, Le Lieu et l'Abbaye, lesquelles se subdivisent en fractions qui constituent autant de cellules politiques supplémentaires ayant chacune sa vie propre et ses compétences bien à elle.

C'est ainsi que la Commune du Chenit (comme les deux autres d'ailleurs) se subdivise en trois fractions, celles du Sentier,

La Place de la Poste au Sentier à la fin du 19e siècle. Le bâtiment de la BCV allait prendre, cinquante ans plus tard, la place de l'arbre à droite.



du Brassus et de l'Orient, ayant chacune un conseil législatif, un conseil administratif et un "Maire" qui est président du Village et qu'il ne faut pas confondre avec Monsieur le Syndic. Et tout ceci repose, dans le cadre de la carte politique, sur un système bipartite qui comprend, d'un côté, la gauche avec les syndicats, et de l'autre,

l'UDI, soit Union démocratique indépendante, qui groupe dans un anonymat relatif les radicaux, les libéraux et tous ceux pour lesquels il est impossible de savoir la couleur. C'est ce qui éclaire mieux la plaisante désignation - à la quasi unanimité - de deux candidats au Grand Conseil, lesquels attendirent d'être désignés pour révéler enfin à quel groupe du législatif cantonal ils se proposaient de se rallier.

Cette plaisante remarque est pour souligner aujourd'hui le calme politique et social du moment qui repose sans doute sur une période de haute conjoncture, de prospérité, qui ne peut se démentir.

La vie des nombreuses sociétés se modifie insensiblement, liée qu'elle est aux innombrables et incessantes facilités matérielles apportées par la technique et son mercantilisme. Elle se maintient cependant contre vents et marées et l'on continue à jouer, à chanter, à danser, à faire du sport dans un cadre de plus en plus commercialisé, alors que les anciens dont je me flatte de faire partie, s'essayent à maintenir ce climat de "joie de vivre" qui a fait le vrai bonheur de nos pères.

Car à "la Vallée" tout est possible.

Au Sentier, Vers la Lac, novembre 1972.

Louis Meylan  
ancien agent B.C.V.